



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Programme 2022 de l'Alliance verte : cap vers la décarbonation

Québec, QC, 19 mai 2022 – La décarbonation est l'enjeu environnemental le plus important auquel est confronté le transport maritime – un défi que les critères 2022 du programme de certification environnementale de l'Alliance verte reflètent bien.

L'indicateur de performance portant sur les émissions de gaz à effet de serre a été révisé et comporte maintenant des cibles de réduction aux niveaux supérieurs qui dépassent les objectifs de décarbonation de l'Organisation maritime internationale à l'horizon 2050. Ainsi, pour atteindre le niveau 5, les armateurs doivent démontrer une réduction annuelle moyenne de 2,4 % de leurs émissions de carbone, ce qui correspond à la trajectoire menant à une décarbonation complète d'ici 2050.

« Les nouvelles exigences de l'indicateur sur les gaz à effet de serre ont été élaborées selon la même approche collaborative au cœur de l'Alliance verte, explique le directeur général, David Bolduc. Elles démontrent aussi que, même 15 ans après sa création, notre programme de certification environnementale continue de rehausser la barre et demeure ambitieux et efficace pour réduire l'empreinte environnementale de l'industrie. »

En parallèle à un plan de décarbonation, la révision inclut aussi l'ajout de critères portant sur des audits énergétiques et la prise de mesures en temps réel, la recherche et le développement et l'exploitation de navires à faible émission de carbone.

Pour les participants aux activités terrestres (ports, terminaux, chantiers maritimes), le programme 2022 comprend une révision de l'indicateur de performance sur la prévention des déversements et la gestion des eaux pluviales. Les modifications portent sur l'utilisation de lubrifiants écologiques et des alternatives proposées pour les participants américains qui ont une obligation réglementaire d'avoir un plan de gestion des eaux pluviales.

Tous les enjeux et critères 2022 du programme de certification environnementale de l'Alliance verte sont sur notre site Web : <https://allianceverte.org/certification/indicateurs-de-performance/>



L'Alliance verte en bref

Fondée en 2007, le programme de certification environnementale de l'Alliance verte découle d'une démarche volontaire de l'industrie maritime visant à surpasser la réglementation. À ce jour, quelque 170 armateurs, administrations portuaires, terminaux et chantiers maritimes de partout au Canada et aux États-Unis, participent au programme. Le processus de certification est rigoureux et transparent, les résultats sont vérifiés de manière indépendante tous les deux ans et la performance individuelle de chaque entreprise est rendue publique chaque année. Le caractère unique du programme de l'Alliance verte repose sur l'appui qu'il reçoit des groupes environnementaux, scientifiques et gouvernementaux. Ces supporteurs contribuent à façonner et réviser le programme. L'Alliance verte compte plus de 90 supporteurs.

-30-

Pour plus d'information :

Manon Lanthier

Directrice des communications

C. 418-569-5110

manon.lanthier@allianceverte.org